



Nouvelles des aires protégées d'Afrique

#156, Octobre 2021 – www.papaco.org



Edito

GEOFFROY MAUVAIS
COORDONNATEUR DE L'UICN-PAPACO

LA RELANCE EN AFRIQUE

Le congrès de l'UICN, à Marseille en début septembre, a généré, à juste titre, beaucoup d'intérêt autour des questions environnementales. D'autres rencontres permettent de poursuivre les discussions sur le continent africain, comme par exemple la 18e session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) qui s'est tenue à Nairobi un peu plus tard ce même mois.

La CMAE, créée en 1985, a pour mission de promouvoir la protection de l'environnement en Afrique tout en veillant à ce que les besoins humains soient satisfaits de manière équitable, dans le cadre d'un développement social et économique durable qui répond aux besoins de sécurité alimentaire du continent. Un objectif qu'on pourrait aisément transposer à de nombreuses aires protégées de catégories IV à VI bien sûr, pourvu que la conservation de la nature reste centrale.

Cette année, COVID oblige, les 54 ministres africains de l'environnement se sont réunis virtuellement. L'agenda portait essentiellement sur les mesures à prendre pour permettre une relance « verte » après la pandémie et répondre aux enjeux du changement climatique, du déclin de biodiversité et de la pollution croissante des écosystèmes en Afrique. Le continent est particulièrement menacé par ces crises qui s'additionnent et la relance envisagée devrait donner la priorité aux mesures qui visent la résilience sociale,

économique et environnementale. Trois choses indissociables si on les veut véritablement durables.

Une conférence de haut niveau s'est tenue lors de cette rencontre dont le sujet « assurer le bien-être et la durabilité des populations en Afrique » montre que l'objectif est bien de centrer la reprise sur les populations en facilitant la création d'emplois et l'amélioration des moyens de subsistance. La conservation de la nature n'est donc pas la question centrale mais plutôt un moyen pour conduire cette relance et éviter sans doute qu'elle ne se fasse avec un trop grand coût environnemental. Pour l'accompagner, une plateforme en ligne du projet de relance verte pour l'Afrique (AGSP en anglais – African Green Stimulus Programme) a été inaugurée. Elle devrait être un lien entre gouvernements, partenaires du développement, communautés et autres parties prenantes pour accéder aux informations et aux connaissances sur les étapes de ce plan de relance. Un lieu aussi pour suivre les progrès – ou pas - de ces ambitions !

L'occasion est historique à bien des égards : la pandémie est unique dans l'histoire de notre espèce et a permis une – relative – prise de conscience de notre interdépendance avec la nature ; l'Afrique est au premier chef concernée par le besoin d'une relance intelligente, juste et efficace pour lui permettre de combler tous ses retards car sa population n'en peut plus d'attendre ; les moyens engagés sont immenses et ils viennent avec la promesse d'une prise en compte de l'environnement dans la plupart des dépenses.

Mais les choses se passeront-elles ainsi ? Affaire à suivre.

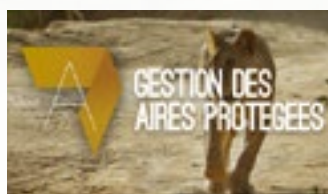
MOOC Conservation

LES MOOC

Session lancée. La nouvelle session des MOOC est lancée, les mêmes cours sont disponibles. Si vous êtes déjà inscrit, il suffit de reprendre les cours - les examens ont été réinitialisés. Si vous n'êtes pas inscrit, créez un compte et inscrivez-vous au cours qui vous intéresse.

Session en cours : 1 sept. au 19 déc. 2021 (minuit).

Inscriptions aux MOOC : mooc-conservation.org.

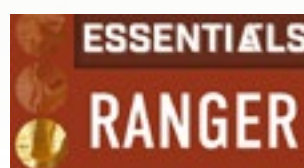


MOOC
conservation

LES ESSENTIELS

Examens réinitialisés. En début de chaque session, nous réinitialisons les notes des Essentiels. Si vous n'avez pas réussi à obtenir l'attestation, vous avez donc la possibilité de retenter votre chance.

Qu'est-ce que c'est ? Ces Essentiels sont des formations courtes adaptées aux profils professionnels d'acteurs impliqués dans la gestion d'aires protégées, selon le niveau de responsabilités. **Les Essentiels sont disponibles tout le long de l'année.**



ESSENTIEL RANGER

Pour les professionnels d'AP qui appliquent les décisions et assurent la mise en œuvre pratique des activités sur ces territoires.



ESSENTIEL MANAGER

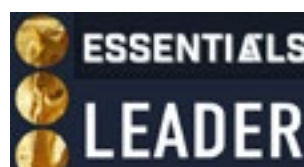
Pour les professionnels d'AP devant planifier, encadrer et évaluer le travail des rangers.

→ **MANAGER LOI :** s'occupe essentiellement de l'application des lois et secondairement la valorisation de l'AP et de ses ressources naturelles.



→ MANAGER RECHERCHE :

s'occupe essentiellement des activités de recherche, suivi évaluation et suivi écologique.



ESSENTIEL LEADER

Destiné aux acteurs qui influencent plus largement

le contexte de la gestion des AP, sans nécessairement travailler directement au sein d'une AP.

Certificat en ligne en conservation des aires protégées

Prochain examen : 15 décembre 2021.

Candidatez : [remplissez le formulaire ici](#).

De quoi s'agit-il ? Ce certificat n'est pas une attestation de réussite. Il est délivré par l'Université Senghor d'Alexandrie. Pour pouvoir passer l'examen, il faut avoir validé (les conditions sont sur mooc-conservation.org) :

- les 6 premiers MOOC du Papaco (GAP, SE, LOI, SP, VAL et Tech, pas les Essentiels) ET ;
- l'un des trois MOOC de l'IFDD OU le MOOC Aires marines protégées.

Le PAPACO en ligne

[facebook/IUCNpapaco](https://facebook.com/IUCNpapaco)

Groupe FB privé des MOOC (Français)

[@moocconservation](https://www.instagram.com/moocconservation) (Instagram)

[@Papaco_IUCN](https://twitter.com/Papaco_IUCN) (Twitter)

Papaco.org

[Newsletter GPAP \(Programme UICN des AP\)](#)

Ambassadeurs etc.

RENCONTRE À LA ERAIFT, RDC - PAR EMMANUEL LOKPAKA

« Une semaine et demi après le lancement officiel de seconde session des MOOC conservation de l'UICN-PAPACO, nous avons organisés le vendredi 10 septembre 2021 une rencontre d'information et d'échange sur les MOOC Conservation pour les étudiants de Master à l'ERAIFT.

Au total, 40 étudiants, provenant de 8 pays d'Afrique (Bénin, Tchad, Sénégal, Congo, Togo, RCA, Niger et la RDC) avaient bien pris part. Possédant des ordinateurs et la disponibilité de connexion internet, la majorité se sont inscrits.

Deux raisons expliquaient le pourquoi de notre présence à cette école :

- c'est une école forestière, formant des cadres et décideurs de demain ;
- elle a une option spécialisée en gestion des aires protégées (GAP), domaine de référence de l'UICN-PAPACO.

C'était un plaisir de rencontrer les anciens étudiants des MOOC Conservation, les collègues de Kisangani et l'un de mes enseignants en GAP.

Nous étions accompagnés par une enseignante de l'université de Goma. La chaîne télévisée #Environews était présente au rendez-vous.

Engager la jeunesse dans la conservation est notre seul dévouement. »

Pour lire l'article de l'ERAIFT sur cette rencontre, [cliquez ici](#)



AMBASSADEUR ? Il s'agit d'un étudiant des MOOC du Papaco s'étant porté volontaire pour venir en aide aux étudiants de sa ville/région.

Liste complète : [ici](#).

Liste des ambassadeurs (cliquez sur leur nom pour leur envoyer un mail) :

- ➔ [Bénin, Kévin](#)
- ➔ [Bouaké \(Côte d'Ivoire\), Bernadette](#)
- ➔ [Burkina Faso, Valéry](#)
- ➔ [Burundi, Léonidas](#)
- ➔ [Comores, Humblot](#)
- ➔ [Côte d'Ivoire, Mamadou](#)
- ➔ [Douala \(Cameroun\), Mathias](#)
- ➔ [Gabon, Brice](#)
- ➔ [Guinée \(Conakry\), Moussa](#)
- ➔ [Haïti, Talot](#)
- ➔ [Kara \(Togo\), Yenhame](#)
- ➔ [Kenya, James](#)

- ➔ [Kindu \(RDC\), Ohm](#)
- ➔ [Kinshasa \(RDC\), Emmanuel](#)
- ➔ [Kisangani \(RDC\), Richard](#)
- ➔ [Mali, Seydou](#)
- ➔ [Lomé \(Togo\), Valentin](#)
- ➔ [Lubumbashi \(RDC\), Albert](#)
- ➔ [Madagascar \(Tana\), Raymond](#)
- ➔ [Maroc, Rachid](#)
- ➔ [Mauritanie, Fall](#)
- ➔ [Niamey \(Niger\), Oumarou](#)
- ➔ [Nigeria, Michael](#)
- ➔ [Pointe Noire \(Congo\), Charmand](#)
- ➔ [Rwanda, Leonard](#)
- ➔ [Sénégal, Oumy](#)
- ➔ [Sierra Leone, James](#)
- ➔ [Tchad, Seid](#)
- ➔ [Tunisie,](#)

- [Moadh](#)
- ➔ [Yaoundé \(Cameroun\), Pascale](#)
- ➔ [Zambia, Chewe](#)
- ➔ [Zimbabwe/South Africa, Fanuel](#)
- ➔ [Diffa \(Niger\), Omar](#)
- ➔ [Dossa \(Niger\), Hama](#)



Aires marines protégées

PUBLICATIONS À CONSULTER

En mars 2021 nous lançons le MOOC sur les aires marines protégées (MOOC AMP). Des experts dans leurs domaines respectifs ont participé à l'élaboration de ce cours, et le succès fut immédiat. Pour vous inscrire à ce cours, vous pouvez vous rendre sur mooc-conservation.org et vous inscrire, il n'est pas trop tard.

Nous avons sélectionné deux publications à mettre en avant ce mois-ci. Elles vous permettront de creuser encore plus dans le domaine des AMP (les résumés exécutifs ont été traduits, l'intégralité des deux publications ne sont disponibles qu'en anglais pour le moment) :

- ➔ [Aires marines protégées et changement climatique](#), édité par Simard, F., Laffoley, D. (tous deux enseignants dans le MOOC AMP) et J.M. Baxter.
- ➔ [Les aires marines protégées de grande taille](#), par [Big Ocean](#) et la CMAP.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF DE : AIRES MARINES PROTÉGÉES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Frédéric Quemmerais-Amice (Agence des aires marines protégées) et John Baxter (Scottish Natural Heritage)

Mutations rapides au sein du système climatique

En alternant entre périodes glaciaires et interglaciaires ayant façonné le monde vivant, le climat terrestre a toujours été confronté à des changements. Les activités humaines contemporaines, du fait de l'émission des gaz à effet de serre, sont les nouveaux moteurs de l'évolution du système climatique. La rapidité des changements climatiques actuels semble sans précédent et dépasse largement la capacité naturelle d'adaptation de nombreux organismes vivants.

L'océan joue un rôle clé dans la régulation du système climatique mondial. Étant donné l'accrue concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, les changements climatologiques océaniques sont inévitables, et ce même si les émissions sont drastiquement réduites à moyen terme, le phénomène ne peut, en effet, que s'amplifier sur le très long terme. De tels changements physico-chimiques au sein des océans produisent des effets considérables sur les écosystèmes marins.

À l'échelle mondiale, trois grands changements affectent l'intégralité des processus physico-chimiques, indépendamment de la latitude et de la profondeur :

l'augmentation de CO₂ dissous dans l'eau de mer qui mène à une baisse du pH ; l'augmentation de la température des eaux de surface et des eaux en haute mer ; et enfin l'augmentation du niveau de la mer.

Ces changements provoquent d'autres phénomènes tels que la désoxygénation des eaux océaniques. En complément de la situation à l'échelle mondiale, il existe une variabilité régionale très peu connue.

Au large des côtes, les changements du climat océanique engendrent une vaste variabilité spatiale et temporelle liée à l'influence de la circulation océanique, à la latitude et aux interactions avec l'atmosphère. Sur la côte et les plateaux continentaux, les changements du climat océanique sont synonymes de variabilité temporelle due à l'influence des faibles profondeurs et à la proximité avec la terre et le débit fluvial.

Changements importants au sein des écosystèmes marins

Les changements du climat océanique mènent à de profondes mutations au sein des écosystèmes marins. Ces changements sont, en particulier, la cause de déplacements

vers les pôles, ce qui entraîne une baisse générale de biodiversité à l'équateur et aux tropiques, et une hausse de biodiversité vers les latitudes plus élevées. Certaines espèces, populations, communautés ou habitats se déplaceront, disparaîtront ou diminueront considérablement. Ils seront remplacés par des espèces indigènes, migratrices, ou introduites, qui pourront, éventuellement, prospérer. Ces changements biogéographiques vont nous conduire à une réorganisation mondiale de la distribution et de l'abondance des espèces, très variable dans le temps et l'espace.

De nombreux autres changements ont vu le jour : biologiques, comportementaux, écologiques, qui mènent au découplage des prédateurs - les relations entre les proies et les diverses associations symbiotiques sont en désynchronisation durant les périodes de reproduction, de recrutement, de dispersion et de migration. Plusieurs organismes marins, plantes et animaux, dotés d'un squelette ou d'une coquille calcaire (coraux, crustacés, etc..) auront plus de mal à parvenir à la calcification. Les fonctions écologiques, y compris les réseaux alimentaires, subiront des modifications, la biomasse changera et les services écosystémiques seront redistribués et potentiellement différents de ce qu'ils étaient. La variabilité naturelle interannuelle et décennale sera dépassée, mais, on ne sait toujours pas comment les processus physiques, chimiques, biologiques et écologiques réagiront et interagiront.

Aires marines protégées : outils pour l'adaptation et l'atténuation des répercussions dues aux changements climatiques

Les AMP n'auront que très peu, voir aucun, pouvoir sur la plupart des phénomènes évoqués jusqu'à présent. Une approche rationnelle nous permettrait de mieux identifier et accepter les processus naturels que les AMP pourraient subir sans forcément agir. Il est essentiel d'accepter et de supposer que les prévisions, la modélisation des processus, de leur intensité et de leur ampleur dans le temps et dans l'espace, comportent d'importantes incertitudes. Ces dernières se réfèrent aux estimations des futurs niveaux d'émissions des gaz à effet de serre, aux réactions physico-chimiques des mécanismes, aux conséquences sur les processus biologiques et écologiques, ainsi qu'à l'inertie et aux actions rétroactives de ces systèmes et enfin aux interactions avec d'autres pressions d'origine anthropique.

Néanmoins, les AMP jouent un rôle clé dans l'accompagnement de ces développements. Cette situation permet de prendre du recul et de concevoir le rôle des AMP sur le moyen et long terme afin qu'elles soient adaptées aux changements climatiques et que ses effets soient atténués.

Le monde vivant n'est ni statique, ni immobile ; il est, par définition, en constante évolution et mutation. La rapidité et l'intensité des changements du climat océanique apportent des difficultés et défis supplémentaires. Les AMP, les outils de gestion et la protection de la biodiversité marine doivent ainsi accompagner l'évolution des écosystèmes. Il est indispensable que les raisons qui poussent à la création des AMP et à la mise en place de mesures de gestion utiles à l'accomplissement des objectifs évoluent pour répondre aux défis actuels.

Aires marines protégées et atténuation

L'atténuation implique le fait de limiter les émissions de gaz à effet de serre et/ou d'augmenter leur stockage. Afin que les écosystèmes marins contribuent efficacement à l'augmentation du stockage de carbone, la gestion des AMP se doit d'intégrer des actions réalistes en vue de croître les capacités physico-chimiques et/ou biologiques des pompes à carbone. Ces habitats et espèces connus pour être d'importantes réserves de carbone sont aussi sensibles à certaines activités anthropogéniques et doivent être protégés par des mesures de gestion appropriées.

L'océan est un puits de carbone considérable qui joue, par ailleurs, un rôle essentiel dans la régulation du climat. Les pompes à carbone physico-chimiques et biologiques sont au cœur du carbone présent dans l'océan. Pour que les AMP puissent, de plus en plus, contribuer à l'atténuation en milieu marin, il faudrait augmenter le nombre d'AMP de grande taille, lesquelles couvriraient à la fois les plateaux continentaux et la haute mer. Les méthodes, les objectifs et la gestion des solutions de la géo-ingénierie au sein des AMP sont des enjeux phares pour l'avenir.

Dans les zones tempérées et les hautes latitudes, les eaux côtières sont des puits de carbone ; dans les latitudes plus basses, en revanche, elles sont, toutes, des sources de carbone. Néanmoins, les eaux côtières émettent plus de carbone qu'elles n'en capturent lorsqu'elles se trouvent dans les estuaires et les baies. En raison de l'important apport

fluvial des matières organiques qui sont consommées et dégradées, et donc, d'une forte respiration et des émissions de CO₂, ces zones sont majoritairement hétérotrophes comparées à celles situées plus au large.

Les écosystèmes côtiers tels que les herbiers marins, les marais salants ou encore les mangroves sont des puits de carbone. En plus d'assumer de nombreuses fonctions écologiques, ces habitats, rendent de nombreux services écosystémiques et sont confrontés à une pression anthropogénique considérable qui les rend particulièrement vulnérables.

Le transport actif du carbone organique dans les fonds marins est principalement effectué par les populations de zooplanctons, poissons, céphalopodes et méduses. Elles migrent verticalement en vue de se nourrir la nuit dans les zones d'eau de surface. En plus de l'importante biomasse qu'elles représentent, ces espèces produisent une importante quantité de matières organiques mortes et de fèces qui coule très rapidement dans les profondeurs en assurant de cette manière un stockage de carbone à long terme. Les aires marines protégées, au milieu de ces écosystèmes productifs qui réduisent nettement les efforts des pêcheurs, en particulier grâce aux espèces qui migrent verticalement, pourraient, elles aussi, contribuer à l'augmentation de la séquestration du carbone sur du long terme.

Les aires marines protégées et l'adaptation

Les aires marines protégées peuvent jouer un rôle clé en rassemblant les parties intéressées dans une même zone et

mettre en place les mesures de gestion les plus adaptées pour augmenter ou maintenir la résilience de l'écosystème. L'implication des parties prenantes autour d'un même projet est un atout qui permet de prendre les meilleures décisions pour s'adapter aux changements climatiques. Les aires marines protégées sont des outils appropriés pour concevoir des solutions communes et essentielles en vue de s'adapter aux changements climatiques mais aussi de sensibiliser, d'éduquer et de communiquer au grand public. Les AMP sont, entre autres, particulièrement importantes pour sensibiliser et impliquer la société dans la gestion et la baisse des émissions de carbone.

Les aires marines protégées constituent un mécanisme de gestion des activités humaines. Dernièrement, elles s'occupent aussi de réduire les pressions qui pèsent sur l'environnement. Une telle gestion ne peut que contribuer au maintien ou à l'augmentation de la résilience des écosystèmes ainsi que l'utilisation durable des services écosystémiques.

Les aires marines protégées peuvent former un réseau d'observatoires et de stations de surveillance écologique et climatique, tout en scellant des partenariats avec la communauté scientifique et en promouvant des échanges. De plus, les AMP pourraient faire office de liens entre les habitats des espèces et les aider à relever les défis des déplacements imposés par les changements climatiques. ●

RÉSUMÉ EXÉCUTIF DE : LES AMP DE GRANDE TAILLE

Big Ocean et l'UICN CMAP

Les AMP de grande taille : outils indispensables pour un océan sain

Les océans subissent toujours des menaces importantes et généralisées telles que la surpêche, la destruction des habitats et la pollution. De son côté, le changement

climatique, qui inclut la hausse des températures marines et l'acidification des océans, provoque la détérioration des écosystèmes marins de la planète, et il faudra attendre de nombreuses années avant de comprendre l'étendue du problème. De profonds changements écologiques ont lieu et continueront

à avoir des répercussions négatives sur les océans, ses ressources ainsi que sur les populations et les communautés dépendantes de la mer. Face à ces nombreux défis, il faut multiplier nos efforts au profit de la conservation marine de façon urgente, et ce en multipliant et en améliorant les modèles de bonnes pratiques liés à la gestion des AMP toutes échelles confondues. Les AMP de grande taille sont des composantes fondamentales des stratégies locales, régionales et internationales qui visent à améliorer le travail et les résultats obtenus par les réseaux d'aires protégées et la conservation marine internationale.

Qu'est-ce qu'une AMP de grande taille ?

Pour répondre aux besoins de ces lignes directrices, les AMP de grande taille désignent des zones de plus de 150 000 km². Juste avant le lancement du réseau en 2010 et sur la base d'études menées par Big Ocean sur la taille réelle des AMP de grande taille dans le monde, la dimension et l'étendue obtenues ont servi de point de départ pratique pour rassembler les gestionnaires dont les besoins étaient similaires en termes de portée et d'échelle.

Les AMP de très grande taille ne sont pas moins importantes que les plus petites, cependant leurs besoins, leurs défis et leurs bénéfices diffèrent. La définition actuelle a pour but de maximiser l'efficacité et les cibles de la conception et de la gestion des AMP de grande taille et non d'exclure les autres types d'AMP.

Pour ce qui en est de la gouvernance, les AMP de grande taille sont actuellement établies par les gouvernements nationaux mais n'excluent pas l'État, les autorités provinciales ou locales en vue d'une gestion collaborative avec les ONG, les instituts de recherche, les communautés ainsi que d'autres organismes.

En quoi sont-elles différentes ?

Plusieurs points séparent les AMP de grande taille des plus petites.

Voici quelques exemples :

- Elles englobent des écosystèmes marins entiers et des processus écologiques.
- Elles englobent des aires tellement grandes qu'elles peuvent protéger les habitats critiques de nombreuses

espèces migratoires.

- Elles sont l'illustration d'une approche préventive face aux incertitudes climatiques majeures.
- Elles font office de laboratoires vivants et fournissent des bases scientifiques qui peuvent nous amener à mieux comprendre les différences entre les facteurs de stress locaux et internationaux.
- Elles protègent les grands espaces culturels, tels que les routes de voyage traditionnels.

Pourquoi sont-elles importantes à l'échelle mondiale ?

Au-delà des nombreux avantages écologiques, économiques et culturels fournis par les AMP de grande taille, elles sont aussi notre plus grand espoir pour atteindre les objectifs de conservation marine comme l'objectif 11 d'Aichi de la Conservation sur la diversité biologique. Cet objectif appelle à conserver au moins 10% des espaces marins et côtiers. La superficie des AMP de grande taille amplifie leur importance inter-gouvernementale et globale ; elles ont souvent un impact sur les politiques marines internationales qui excède de loin l'impact des AMP plus petites. L'ONU et d'autres groupes internationaux étudient la possibilité d'établir des AMP en haute mer, dans des zones allant au-delà de la juridiction nationale, ce qui indique clairement que la conservation marine à grande échelle est d'importance globale.

Établir un point de départ

Bien qu'au cours de deux dernières décennies, la protection marine à plus grande échelle fut encouragée, les exemples de modèles efficaces de gouvernance et de gestion à long terme sont plus limités.

En associant les leçons apprises d'AMP de grande taille plus anciennes comme plus récentes, ces lignes directrices établissent un point de départ pour les gestionnaires actuels, et elles visent à compléter les ressources déjà disponibles pour les gestionnaires d'AMP. À commencer par le premier chapitre qui établit le lien entre gouvernance équitable et efficace et une gestion qui fonctionne. Les chapitres suivants amènent le lecteur de la première étape de la conception de site à la gestion active et l'évaluation. Nous recommandons l'étude de chaque chapitre pour comprendre les liens entre

phases.

Un terrain en évolution

Étant donné que la conception et la gestion des AMP de grande taille sont toujours en cours de développement, et que les besoins des sites existants ne sont pas forcément identiques, les conseils prodigués ne devraient pas être considérés comme définitifs. Ces processus ne doivent pas forcément être mis en œuvre de façon linéaire, et parmi les stratégies et outils développés, plusieurs devraient être employés à répétition afin que la gestion soit durable et reste adaptative.

Avantages et défis

Sur la base d'information obtenue de membres actuels, la création d'AMP de grande taille peut :

- Promouvoir et préserver la biodiversité dans l'ensemble des écosystèmes ;
- Protéger des paysages culturels terrestres ou marins entiers, assurer la pérennité de pratiques culturelles et être des observatoires d'environnements ayant inspiré et maintenu les générations passées ;
- Promouvoir la sécurité alimentaire en accompagnant les pêcheurs commerciaux et artisanaux, et en protégeant les habitats essentiels de la surpêche ;
- Encourager la coopération internationale et le partage des ressources pour promouvoir la gestion et la recherche ;
- Promouvoir les réseaux d'aires protégées et les stratégies nationales de conservation.

Les gestionnaires actuels rappellent très fréquemment les défis suivants auxquels ils font face. Il est difficile pour eux de :

- assurer une juridiction efficace et une coordination entre les organismes ;
- maintenir un budget suffisant et développer des plans de financement viables et durables ;
- traiter les droits des parties prenantes, y compris ceux des populations indigènes et des communautés locales ;
- mener des recherches et un suivi cohérent et continu ;

- assurer la surveillance et la bonne application des lois.

Une bonne structure, l'allié de taille

Le chapitre 2 préconise de concevoir une AMP de grande taille comme une série d'étapes liées les unes aux autres, de les planifier et les exécuter consciencieusement. Si l'étendue d'une éventuelle AMP de grande taille doit encore être choisie, Devilliers, et al., (2015) recommande une structure à quatre étapes pour les planificateurs et les décideurs afin de maximiser l'efficacité de la conservation des AMP et de minimiser toute tendance à choisir des zones protégées "résiduelles".

L'expérience des gestionnaires plus expérimentés des AMP de grande taille montre que répondre aux besoins internes et externes d'un site en parallèle est le meilleur moyen d'assurer que l'objectif d'un site et la mission de la direction sont complémentaires et réalisables.

Considérations majeures :

- évaluer les besoins les plus critiques et embaucher dès le début des équipes compétentes ;
- embaucher un coordinateur scientifique ou de recherche qualifié est une priorité ;
- mettre en place des partenariats ou à minima des bases pour pouvoir le faire plus tard ;
- évaluer les rapports entre les entités de gouvernance et de gestion, et mettre en place, dès le début, des relations de travail saines ;
- utiliser, en premier lieu, la législation existante mais assurer, d'autre part, que les autres options sont parfaitement comprises par ceux qui opèrent pour mettre en place de nouvelles législations et réglementations ;
- caractériser les aspects biophysiques et socio-scientifiques des sites en parallèle ;
- opter systématiquement pour des stratégies de conservation et des pratiques de gestion adaptatives ;
- faire preuve d'empathie et d'écoute à l'égard de ceux qui vivent des activités associées au site ou dont les pratiques culturelles et l'héritage y sont liées ;
- prudence lors de l'élaboration de campagnes de communication et de matériel de sensibilisation pour le site ; les messages présentés au public seront sans

doute permanents.

Planification de la gestion

La phase de conception doit assurer la mise en place d'un plan ou d'une structure permettant un processus de planification efficace à la gestion ainsi qu'un document final reflétant les valeurs et les perspectives de la gestion et à la fois de la communauté au sens large. La gestion intégrée des côtes ou la planification spatiale marine impliquant l'ensemble des parties prenantes permettent, généralement, d'accomplir ces objectifs. La planification devrait impliquer une évaluation de l'impact environnemental comprenant une approche fondée sur le paysage culturel ou marin.

Le Chapitre 3 évoque d'importants éléments sur la planification de la gestion ainsi que les considérations logistiques qui devraient être prises lors de l'élaboration d'un calendrier pour les éléments individuels ainsi que pour le processus général.

Un calendrier sur la planification de la gestion d'une AMP de grande taille devrait être adaptée aux complexités politiques et sociales de chaque région. L'expérience nous a prouvé que la planification peut prendre plusieurs années voire plus. L'échelle des AMP de grande taille signifie qu'il y a généralement un groupe beaucoup plus important de détenteurs de droits et de parties prenantes. L'importance de faire participer efficacement le public, y compris le public pour des périodes temporaires pour l'élaboration des plans de gestion, exige la révision fréquente des calendriers (trimestriellement par exemple).

Les éléments qui pourraient affecter l'échéance d'un plan de gestion sont les suivants :

- incertitudes politiques, dont un changement d'administration ;
- réunions multiples (ou événements similaires impliquant du public) pour s'adresser convenablement à une large base de parties prenantes, dont les titulaires de droits, les peuples autochtones et les communautés locales ;
- périodes où le public émet des commentaires sur l'élaboration du plan de gestion ;
- récolte suffisante des données scientifiques ;
- définition des droits d'accès et des délimitations des usages (zonage) ;

- répondre aux exigences souvent contradictoires des nombreuses agences de gestion.
- révision et approbation finale du plan de gestion.

Certaines considérations des plus importantes et spécifiques au développement du plan de gestion doivent :

- inclure dès le début les principales parties prenantes et le public, identifier et construire des relations professionnelles avec les partisans et les opposants du projet ;
- embaucher ou sceller un partenariat avec des médiateurs, les questions autour d'un site sont complexes et il est probable d'engendrer des conflits. Pour ce faire il vaut mieux que certaines questions soient gérées par un parti neutre ;
- traiter, dès le début et de façon directe, les problèmes des détenteurs de droits ;
- rédiger les énoncés de vision et de missions de manière à souligner la valeur du site ;
- développer un plan de recherche incluant les systèmes de connaissances indigènes et locaux au même titre que les systèmes scientifiques ;
- mettre en place des objectifs et des stratégies assez flexibles pour pouvoir s'y adapter en cas de changements dans le temps.

Gérer des AMP de grande taille

Tandis que les principes de bonne gestion des AMP, indépendamment de leur taille, sont tous les mêmes, les directives du Chapitre 4 sont un mélange de connaissances scientifiques et d'expériences au sein des AMP de grande taille dans le monde. Il est important de rappeler que toutes sauf trois AMP de grande taille dans le monde ont moins de dix ans d'expérience en matière de gestion. Ainsi, une gestion active des AMP de grande taille nécessitera l'application de ces lignes directrices ainsi que l'auto-évaluation, les conseils donnés aux sites moins imposants ainsi que l'expérience personnelle et la contribution d'autres personnes ayant des connaissances spécifiques sur les AMP de grande taille.

Voici des principes utiles :

- être ouvert d'esprit lorsqu'il est question des activités de

gestion et garder en tête que presque toutes les activités prennent plus de temps que prévu. Avoir des attentes et des échéances réalistes et revoir si nécessaire tout au long du processus de mise en œuvre ;

- être préparé et vouloir engager des affaires internationales et diplomatiques, dont la mise en place de partenariats internationaux politiques et managériaux, en particulier lorsque le site comprend des eaux transfrontalières ;
- nouer des partenariats pouvant aider sur le plan financier et technique. Il se pourrait que les besoins en ces termes augmentent avec l'avancée du projet, surtout dans des pays en voie de développement où l'absence de ces capacités peut freiner la mise en place ;
- ne pas être réfractaire aux changements ; toujours considérer de nouveaux modes de travail et trouver un équilibre entre les priorités concurrentes, en particulier lorsque les fonds financiers sont limités ;
- considérer l'appel à des conseils consultatifs pour assurer l'implication des parties prenantes à chaque étape.

Pour ce qui est des opérations quotidiennes et des activités managériales en cours, il devrait être prioritaire de :

- soutenir l'engagement politique ; maintenir de bonnes relations ainsi que de bons canaux de communication avec les preneurs de décision et les représentants élus ;
- mettre en place des réglementations pour établir ou se conformer à la législation en vue d'éviter toute politique pouvant compliquer la gestion ;
- établir des systèmes d'administration interne efficaces ;
- prioriser la gestion des données et le stockage ;
- éviter de changer d'employés, embaucher des gens engagés et investir dans le développement continu des employés ;
- divulguer des informations claires et facilement compréhensibles de manière à mettre l'accent sur la valeur et l'importance du site ;
- mettre en place des visuels de grande qualité à fort impact (photos, illustrations) ;
- entraîner l'équipe et les partenaires aux relations avec les médias, en particulier lorsqu'il s'agit de sujet épineux ou complexes ;

- nouer et maintenir des partenariats pour tous les domaines de gestion ;
- encourager les clients à se conformer aux règles grâce aux méthodes de surveillance.

Singleton et Roberts (2014: 9) soulignent que les AMP de grande taille « bénéficient, d'une part, des économies d'échelle, et de l'autre, d'une gouvernance centralisée, pour participer aux efforts d'application de la loi, qui peuvent, potentiellement, rendre le contrôle moins coûteux et plus efficace. »

Évaluation complète

Parmi le nombre restreint d'AMP de grande taille actuellement en activité, la majorité est encore en phase de conception ou de planification de gestion et/ou leurs performances n'ont pas encore été évaluées.

À l'heure où ces lignes directrices sont rédigées, seules deux AMP de grande taille (GBRMP, PMNM) ont une expérience de gestion et une longévité suffisante pour permettre des essais itératifs concernant l'efficacité de la gestion. Nos directives sont donc fondées sur les expériences limitées à ces deux sites et doivent, par conséquent, être considérées comme préliminaires.

Lors de l'élaboration des mesures d'évaluation des AMP de grande taille, la performance devrait dépendre d'échelles temporelles et spatiales proportionnelles. Se baser sur une plus grande échelle équivaldrait à augmenter les défis logistiques durant les surveillances régulières lesquelles ont lieu sur un espace géographique étendu et un horizon temporel. Ceci engendrerait aussi des coûts plus élevés pour les activités de gestion.

Les AMP de grande taille peuvent nous aider à comprendre les changements mondiaux qui ont souvent lieu durant de longues périodes. C'est pour cette raison, que malgré l'engagement requis sur long terme en vue de créer des protocoles importants d'évaluation et de suivi, les résultats sont significatifs pour les efforts de conservation à l'échelle internationale.

Il est essentiel d'évaluer les processus sociaux associés au AMP de grande taille. Il existe un certain nombre de méthodes et de structures pour ce faire (par exemple, Schreckenberg, 2010) mais jusqu'à maintenant aucun d'entre eux n'a été testé sur les AMP de grande taille. Les évaluations des

répercussions sociales, les initiatives collaboratives ainsi que les recherches sont en cours de développement pour les grandes AMP.

Évaluer les performances est fondamental pour estimer la condition des ressources naturelles et culturelles d'un site au même titre que l'efficacité des activités de gestion. Indépendamment de l'échelle prise en compte, pour évaluer la performance d'un site il est important qu'il :

- mette en place une équipe d'évaluation multidisciplinaire impliquant les parties prenantes externes pour assurer transparence et intégrité au processus ;
- prenne minutieusement en compte les indicateurs de performance qui sont méthodologiquement solides et reproductibles. Cette démarche est essentielle pour un suivi cohérent qui s'inscrit sur plusieurs décennies ;
- s'engage à des cycles d'évaluation réguliers pour encourager l'évaluation constante du site.

Plusieurs AMP de grande taille dans le Pacifique sont des exemples de succès en termes de gestion. Elles ont fait preuve de collaboration pour atteindre leurs objectifs de gestion et scientifiques. Cette collaboration comprend des accords bilatéraux, des échanges de connaissances, de la recherche ainsi que des activités de surveillance et de contrôle. Grâce à une coopération accrue, les AMP de grande taille du Pacifique ont pu relever certains défis scientifiques et de gestion liés à la conservation de grandes zones des océans (Friendlander, et al., 2016). •



Jobs & co.

PANORAMA

SOLUTIONS FOR A HEALTHY PLANET

PROJET INTÉGRÉ DE CONSERVATION COMMUNAUTAIRE DES BONOBOS ET FORÊTS DU SUD DE BASANKUSU EN R D CONGO

Notre zone d'intervention (la région du sud de Basankusu) est particulièrement enclavée et est constituée à plus de 80% de chasseurs, agriculteurs et exploitants artisanaux.

L'économie locale y est très faiblement développée par manque d'infrastructures, d'entreprises, d'organisations internationales, d'hommes et de femmes d'affaires et plus globalement d'emplois. Voilà pourquoi la population de la zone ne fait qu'exploiter directement la nature comme seule source de leur vie.

Pour contourner ces risques graves de déforestation et de dégradation des forêts et de disparition des bonobos, nous avons ainsi initié l'approche communautaire de conservation de la biodiversité (approche centrée autour des populations) comme notre seule et unique stratégie de travail.

En sommes, nous avons sur base de ces CLIPs développé

plusieurs actions communautaires de protection des bonobos et leurs habitats lesquelles sont à la fois bénéfiques aux humains et aux bonobos (Confer les quelques images envoyées).



Photo : Le projet d'élevage de petit bétail (porcin) © Elevage porcin de l'OP AdEWa
Pour lire la solution complète, [cliquez ici](#).
Pour en savoir plus sur Panorama, [cliquez ici](#).



**Deputy Head of Programmes-
OKAPI, DRC**

Où ? Epulu, République Démocratique
du Congo

Date limite de candidatures :

15 novembre 2021

>> [Cliquez ici pour accéder à l'offre](#) <<

CONTACTS - PAPACO

geoffroy.mauvais@iucn.org

// Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation - PAPACO

beatrice.chataigner@iucn.org

// Chargée de programme PAPACO - Liste Verte

marion.langrand@papaco.org

// Chargée de programme PAPACO - MOOC

youssouph.diedhiou@iucn.org

// Chargé de programme PAPACO - Liste Verte et Patrimoine Mondial

madeleine.coetzer@iucn.org

// Chargée de programme PAPACO - Communication